

Atelier tri-national d'analyse et de validation des résultats de l'étude faisabilité en vue de l'établissement d'une réserve de biosphère transfrontière dans l'espace TRIDOM entre le Cameroun, le Congo et le Gabon.

Yaoundé, les 12 et 13 Décembre 2013

RAPPORT FINAL



I. INTRODUCTION

L'atelier tri-national d'analyse et de validation des résultats de l'étude faisabilité en vue de l'établissement d'une réserve de biosphère transfrontière dans l'espace TRIDOM (paysage Dja-Odzala-Minkébé) entre le Cameroun, le Congo et le Gabon s'est tenu le 12 et 13 Décembre 2013 dans la Salle de réunion du Bureau Régional de l'UNESCO à Yaoundé, Cameroun.

L'objectif de cet atelier organisé par l'UNESCO était de présenter les résultats de l'étude de faisabilité en vue de l'établissement d'une réserve de biosphère transfrontière dans l'espace TRIDOM. Plus spécifiquement l'atelier visait à:

- présenter les atouts, les données manquantes, les contraintes ou les processus à poursuivre pour que le dossier de nomination puisse être considéré comme final et prêt à être soumis au Conseil International de Coordination du MAB pour examen;
- présenter les recommandations pour les phases ultérieures nécessaires à la finalisation du dossier de nomination du TRIDOM.

Y ont pris part:

- les Organisations sous-régionales: COMIFAC ;
- les Agences du Système des Nations Unies : UNESCO, UNOPS ;
- les Représentants des administrations en charge de la gestion des aires protégées des trois pays faisant partie de la TRIDOM (Cameroun, Congo et Gabon) ;
- les Conservateurs de deux (Dja et Odzala) des trois réserves de biosphère existantes dans le TRIDOM ;
- les Représentants des projets régionaux: projet UNOPS/TRIDOM ;
- les Organisations Non Gouvernementales nationales et internationales : ICA, WWF, UICN
- les Représentants des communautés locales.

II. CEREMONIE D'OUVERTURE DE L'ATELIER

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par deux allocutions: celui du Représentant du Directeur du Bureau Régional de l'UNESCO pour l'Afrique Centrale à Yaoundé, Professeur PLEA Mama et celui du Point Focal MAB Cameroun, Coordinateur Afrique centrale AfriMAB, Monsieur Hessana DJIBRILA.

II.1. Allocution du Représentant du Directeur du Bureau Régional de l'UNESCO à Yaoundé

A cette occasion, le Professeur Mama PLEA a souhaité à tous les participants, une chaleureuse bienvenue, particulièrement à ceux venus du Gabon et du Congo. Cette participation, a-t-il poursuivi, est la preuve de l'engagement des participants pour la réussite de cette initiative dont la finalité est une meilleure intégration des Etats du paysage de la TRIDOM. Il a également rappelé que le présent atelier est le couronnement du processus d'une étude lancée depuis Avril 2013. En effet, après la réunion d'information des acteurs clés qui a eu lieu à Brazzaville le 06 juin 2013, une première descente sur le terrain pour une consultation des parties prenantes s'est déroulée du 17 juin au 03 juillet 2013 dans les trois segments des pays concernés (Cameroun, Congo, Gabon), y compris la réunion d'information organisée à Libreville le 02 juillet 2013.

Il a par ailleurs ajouté que la création d'un site transfrontalier constitue une étape importante de ce processus et permettra d'assurer que les entités nationales qui le composeraient répondent bien aux critères de gestion des réserves de biosphère. Pour ce faire, le cadre du processus de

l'étude de faisabilité a rendu possible aux pays de l'espace TRIDOM, d'entreprendre un examen périodique de leurs sites (Dja, Odzala et Ipassa Makokou) conformément aux dispositions de la stratégie de Séville et du cadre statutaire du réseau mondial des réserves de biosphère. C'est dans cette optique qu'ont été organisées, dans une démarche participative et inclusive, les réunions de concertations à Ouesso (6-7 novembre 2013), Oyem (11-12 novembre 2013) et Sangmélima (14-15 novembre 2013).

C'est pourquoi aux termes de la collecte et de l'analyse des données, des différentes consultations et concertations, il était important et nécessaire de partager les résultats de l'étude avec les principaux acteurs. Par ailleurs, il a fort opportunément souligné que l'établissement d'une réserve transfrontière permettra à l'espace TRIDOM de lui conférer un statut international, et permettra par ailleurs d'attirer et multiplier les financements des bailleurs multilatéraux et le secteur privé pour sa conservation. La réserve de biosphère a-t-il ajouté, est le statut international qui allie le mieux conservation et développement durable.

Il a enfin rappelé que le processus dans son ensemble donnait l'occasion pour les participants, de contribuer d'une manière significative et consensuelle à l'idée d'établissement d'une réserve de biosphère transfrontière entre les trois pays représentés dans cet atelier.

Enfin, tout en remerciant les gouvernements du Cameroun, du Congo, et du Gabon, à travers leur ministère en charge des forêts et de la faune pour leur contribution à la réalisation de cette étude, il a également remercié la COMIFAC pour son appui politique à la consolidation de la gestion intégrée des ressources forestières d'Afrique centrale non sans ignorer les partenaires techniques tels que l'UNOPS à travers le projet TRIDOM, le WWF, l'UICN, le RAPAC et tous les autres, ainsi que tous les acteurs pour le combat mené depuis plusieurs années pour préserver les richesses de la TRIDOM.

Tout en souhaitant plein succès aux travaux, il a formulé le vœu que les résultats escomptés soient atteints.

II.2. Allocution de M. Djibrilla Hessana, Point Focal MAB au Cameroun et Coordinateur Afrique Centrale AfriMAB

Monsieur Djibrilla HESSANA a souhaité la bienvenue à tous les participants, en rappelant que cet atelier qui porte sur l'examen de l'étude de faisabilité est très importante pour la Réserve de biosphère de la TRIDOM et de ses différents segments. Il a fort opportunément rappelé que la mise en place d'une réserve de biosphère transfrontière se révèle être important et c'est une chance pour les trois Etats de cet espace de disposer de l'appui du Projet UNOPS-TRIDOM et d'autres initiatives qui permettront que le processus avance rapidement malgré la situation qui est connue avec les grands projets de développement qui se sont mis en place dans le même espace. Il a rappelé qu'il est nécessaire d'intégrer toute la dimension des grands projets structurant pour que les gouvernements respectifs du Cameroun, Congo et Gabon comprennent le bien fondé de cette initiative. Par la suite il a rappelé les atouts du TRIDOM en général et du Bassin du Congo en particulier qui constitue aujourd'hui, l'un des poumons de la planète avec l'Amazonie. Il s'est dit convaincu que ce processus qui a pensé intégrer toutes les composantes, y compris les populations locales et autochtones) devrait donner l'occasion aux experts qui sont imprégnés et qui maîtrisent les questions de la zone puissent donner le meilleur d'eux-mêmes pour que les résultats de l'atelier soient atteints. Monsieur Djibrilla s'est par la suite dit être content du fait que l'UNESCO, depuis le début, ne cesse d'apporter son appui à l'accompagnement de la mise en place de cette réserve de biosphère transfrontière dans l'espace TRIDOM. Cet appui a permis, dit-il que lors des descentes sur le terrain, les parties prenantes soient optimistes pour la mise en place de ce projet.

Pour terminer son propos, le Point Focal MAB Cameroun et Coordinateur Afrique Centrale d'AfriMAB a souhaité que des recommandations pertinentes soient faites au sortir des travaux afin que le processus connaisse un succès continu.

III. DEROULEMENT DES TRAVAUX

Le Pr Mama PLEA de la Division des Sciences de l'UNESCO, Bureau Régional de Yaoundé a procédé à l'introduction des travaux qui a commencé par la présentation des participants, puis de la constitution d'une équipe devant conduire les travaux. Cette équipe était composée de :

- Présidence de Séance : Mme NYARE ESSIMA Nathalie, Conseiller MEF, FAP et Environnement au Gabon
- Rapportage : M. Ndamu Benoit, Secrétaire Exécutif de l'ONG Institute of Cultural Affairs (ICA-Cameroon).

Il s'en est suivi deux articulations : une première constituée d'exposés, l'une de Madame Noeline Raondry Rakotoarisoa (Chef de section du réseau des réserves de biosphère et renforcement des capacités à la Division des Sciences Ecologiques et de la terre au siège de l'UNESCO à Paris) sur les objectifs de l'atelier et de celui de Monsieur Thomas Fondjo, Consultant sur la présentation des résultats de l'étude de faisabilité ; et la seconde articulation qui fut celle des échanges.

A. Exposés

1. L'exposé de Madame Noeline RAONDRY RAKOTOARISOA

Cet exposé s'est décliné en trois temps, un premier qui restitue le cadre de l'atelier dans son contexte. L'Accord de coopération signé en 2005 entre le Cameroun, le Congo et le Gabon qui définit un complexe transfrontalier appelé tri-nationale Dja-Odzala-Minkebé (TRIDOM) faisant partie du Bassin du Congo avec 150 000 km² soit 7,5% de la superficie totale, fait face à des multiples pressions, car en plus des activités de foresterie, des concessions agro-industrielles et minières y sont en pleine expansion, donnant lieu à la construction d'infrastructures diverses, dont les impacts sur l'intégrité et la conservation de la biodiversité de cet espace sont réels. Elle a rappelé dans son exposé qu'en soutien à cet effort de coopération entre les trois pays, l'UNESCO a entrepris une étude de faisabilité pour l'établissement d'une réserve de biosphère transfrontière dans la TRIDOM, en appui à l'extrait 2 du projet UNDP/GEF intitulé : « Conservation de la biodiversité transfrontalière dans l'interzone du Dja-Odzala-Minkébé au Cameroun, Congo et Gabon », mis en œuvre par l'UNOPS. Cet extrait 2 a pour objectif de donner « un statut transfrontalier pour la TRIDOM et rendre effectif des systèmes d'aménagement opérationnels aux niveaux régional, national et local ».

Dans un deuxième temps, elle a évoqué les étapes suivies dont notamment :

- la réunion d'information des acteurs clés à Brazzaville le 06 juin 2013 ;
- la consultation des parties prenantes du 17 juin au 03 juillet 2013 dans les trois segments des pays concernés (Cameroun, Congo, Gabon),
- la réunion d'information organisée à Libreville le 02 juillet 2013, où un compte rendu de la réunion de Brazzaville fut briefé aux participants.

Dans le cadre de la revue périodique, Madame Noeline RAONDRY RAKOTOARISOA a rappelé que le cadre de l'étude de faisabilité a donné l'opportunité pour faciliter la revue périodique des

réerves de biosphère (Dja, Odzala et Ipassa Makokou) conformément aux dispositions de la stratégie de Séville et du cadre statutaire pour les réserves de biosphère. C'est dans cette optique qu'ont été organisées, dans une démarche participative et inclusive, les réunions de concertations à Ouessou (6-7 novembre 2013), Oyem (11-12 novembre 2013) et Sangmélina (14-15 novembre 2013).

Enfin la troisième déclinaison portait sur le présent atelier dont les objectifs ci-haut mentionnés devaient être présentés par le second orateur.

2. Exposé de Monsieur Thomas FONDJO

Cet exposé a porté sur « *la faisabilité de l'établissement d'une réserve biosphère transfrontière dans le cadre de l'espace TRIDOM* ».

Six principaux points ont été abordés ; il s'agit notamment des points ci-après:

1. Aperçu de l'étude de faisabilité
2. Etat des lieux de la TRIDOM
3. Les Dimensions de la faisabilité
4. Vision et objectifs d'une potentielle réserve de biosphère transfrontière de la TRIDOM
5. L'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (Analyse SWOT)
6. Perspectives, enjeux et défis

L'ensemble des points ont été présentés avec pour ce qui concernait chacune des trois dimensions de la faisabilité, des conclusions partielles et recommandations sur le degré de satisfaction totale ou partielle des critères généraux de désignation d'une réserve de biosphère.

Par la suite, il s'en est suivi des recommandations générales et de la conclusion de l'étude. Il faudrait tout simplement noter ici que cette étude est basée sur les lignes directrices des recommandations pour l'établissement et le fonctionnement des réserves de biosphère transfrontières et des objectifs assignés aux réserves de biosphère tels qu'ils ressortissent de la stratégie de Séville, à savoir :

- L'utilisation des réserves de Biosphère pour conserver la diversité naturelle et culturelle ;
- L'utilisation des réserves de biosphère comme modèles d'exploitation d'aménagement du territoire et lieux d'expérimentation du développement durable ;
- L'utilisation des réserves de biosphère pour la recherche, la surveillance continue, l'éducation et la formation.

3. Exposé conjoint de Madame Noeline RAONDRI RAKOTOARISOA et de Monsieur Djafarou TIOMOKO

Le troisième exposé qui a eu lieu dans l'après midi du premier jour de l'atelier après une première phase des échanges a porté sur « les réserves de biosphère ». Cette présentation a permis aux experts de comprendre toute l'idée autour de la réserve de biosphère selon l'UNESCO et la question du zonage. L'UNESCO recommande dans cette optique que toute aire protégée qui souhaiterait porter le label de réserve de biosphère devrait disposer de trois zones :

- ❖ Une aire ou plusieurs centrales pour la protection, la surveillance et la recherche
- ❖ Une zone tampon entourant ou contigüe à l'aire centrale où seules des activités compatibles avec les objectifs de Conservation peuvent être menées

- ❖ Une zone de transition pour des pratiques d'exploitation sont favorisées et développées

A la suite de Madame Noeline Raondry Rakotoarisoa, Monsieur Djafarou Tiomoko a présenté l'exemple de la réserve de biosphère de la Pendjari où à travers un processus de discussion, d'échange et de participation des populations locales et des autres acteurs, un zonage a été adopté de façon consensuelle.

B. Echanges

La phase des échanges qui s'en est suivie a été très fructueuse. Les experts ont notamment échangé avec le Consultant sur la démarche participative observée lors de l'étude de faisabilité, laquelle était nécessaire que les acteurs sectoriels puissent être consultés. Egalement dans le même registre, il a été abordé le cas de la réserve de biosphère d'Ipasa-Makokou où l'on retient en fin de compte qu'une recommandation forte a été adressée à l'endroit des autorités gabonaises sur le sujet. Enfin, il a été amplement discuté avec l'éclairage du coordonateur régional du projet UNOPS-TRIDOM, des questions relatives à la connectivité des segments qui était un des aspects clé de la problématique du zonage de l'espace TRIDOM.

L'on retient en définitive que, des échanges en sont sortis des recommandations que les participants ont dans un processus participatif adressé aux divers acteurs.

IV. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

A l'issu des exposés qui ont ponctué la seconde articulation du programme de l'atelier, les phases d'échanges et de discussions qui s'en sont suivies ont permis que les recommandations ci-après soient formulées :

1. Au consultant

Il a été recommandé :

- Qu'une check-list de ces critères soient établit afin que puissent être ressorti clairement les critères satisfaisants et ceux qui ne le sont pas.
- De considérer le patrimoine culturel comme Valeur Ajoutée de la RBT TRIDOM.

2. Au Gouvernement gabonais,

- Clarifier la situation de la Réserve de biosphère d'Ipasa Makokou.

3. Sur la question du zonage

Au Projet UNOPS TRIDOM et UNESCO:

- Impliquer davantage toutes les parties prenantes notamment les sectorielles, le secteur privé, les communautés locales ..., afin qu'un « partenariat gagnant-gagnant » puisse véritablement s'établir ;
- Poursuivre les actions engagées sur le plan du zonage (affectation des terres) en s'inspirant de l'exemple du zonage effectué pour le cas de la réserve de biosphère de la Pendjari au Bénin ;
- Poursuive les actions engagées au niveau de la connectivité des différents segments.

Aux Etats membres

- Inscrire dans l'agenda des équipes multidisciplinaires des segments nationaux, le projet de

création d'une RBT TRIDOM ;

- Considérer l'ensemble des AP de la TRIDOM comme étant des noyaux centraux de la future RBT TRIDOM, en tenant compte des critères de Séville sur les zones tampons et les zones de transition ;
- Envisager dans le cadre des négociations, avec les concessionnaires et les communautés locales, que les clairières et les corridors clés soient considérés comme zone tampon ;
- Prendre en compte les critères de Séville dans la réalisation/révision des plans d'aménagement pour les réserves de biosphère et les plans de développement locaux.

A L'UNESCO

- Poursuivre les actions de plaidoyer auprès des Etats membres pour l'établissement d'une réserve de biosphère transfrontalière dans l'espace TRIDOM

4. Plaidoyer pour une meilleure information et sensibilisation sur l'établissement de la RBT

A L'UNESCO

- Renforcer les capacités des Comités nationaux MAB dans les actions de plaidoyer envers les décideurs politiques et les autorités en charge des sectoriels. Les Comités nationaux MAB devraient pour cela être fonctionnels.

A ces recommandations issues des participants, une feuille de route sur l'ensemble des points discuté au sujet des actions futures a été dressée et qui se présente comme suit.

Actions à mener	Responsables	Délai
Finalisation des études suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Plan consensuel de l'occupation et d'utilisation des terres dans le noyau central de la TRIDOM ○ Réseau des pistes de migrations transfrontalières des éléphants dans le noyau central de la TRIDOM ○ Coût récurrent de la surveillance continue et pistes locales de financement durable 	UNOPS	Avril 2014
Prendre en compte les résultats des études suscitées dans le processus d'extension des RBs existantes	Etats membres	Mai 2014
Cameroun		
Révision des limites de la portion Camerounaise de la RBT (Dja + autres zones) sur la base des résultats des dernières études UNOPS	MINFOF/Conservateur/ PF MAB	Mai 2014
Révision du plan d'aménagement avec un point d'ancrage sur le zonage approprié de la portion Cameroun de la RBT (Dja + autres zones)	MINFOF/Conservateur/ PF MAB	Juin 2014
Finalisation du dossier de revue périodique (formulaire signé, carte zonage, etc.) intégrant l'extension aux autres zones	MINFOF/Conservateur/ PF MAB	Juillet 2014
Transmission dossier complet à la Commission nationale pour l'UNESCO (COMNAT) et/ou la Délégation permanente auprès de l'UNESCO	MINFOF	Aout 2014
Envoi du dossier au Secrétariat du MAB	COMNAT ou Délégation permanente	30 Septembre 2014
Suivi permanent du dossier par le PF MAB CMR	PF MAB /Conservateur	Continue

Congo		
Révision des limites de la portion Congolaise de la RBT (Odzala + autres zones) sur la base des résultats des dernières études UNOPS	MEFDD/UG-PNOK/ PF MAB	Mai 2014
Révision du plan d'aménagement avec un point d'ancrage sur le zonage approprié de la portion Congolaise de la RBT (Odzala + autres zones)	MEFDD/ UG-PNOK/ PF MAB	Juin 2014
Finalisation du dossier de revue périodique (formulaire signé, carte zonage, etc.) intégrant l'extension aux autres zones	MEFDD/UG-PNOK/ PF MAB	Juillet 2014
Transmission dossier complet à la Commission nationale pour l'UNESCO (COMNAT) et/ou la Délégation permanente auprès de l'UNESCO	MEFDD/PF MAB	Aout 2014
Envoi du dossier au Secrétariat du MAB	COMNAT ou Délégation permanente	30 Septembre 2014
Suivi permanent du dossier par le PF MAB Congo	PF MAB/Directeur Adjoint PNOK	Continue
Gabon		
Faciliter une rencontre entre les parties prenantes du Gabon (IRET, ANPN, MEF, PFMAB, COMNAT) pour clarifier la position du Gabon sur l'initiative de création d'une RBT sur la base de portions nationales, et la situation d'Ipassa-Makokou (Facteur limitant au processus au Gabon)	PF MAB/ UNESCO	Février 2014
Révision des limites de la portion gabonaise de la RBT (Ipassa-Makokou + autres zones Minkebe) sur la base des discussions et des résultats des dernières études UNOPS	MEF/ANPN/IRET/PF MAB	Mai 2014
Révision du plan d'aménagement avec un point d'ancrage sur le zonage approprié de la portion gabonaise de la RBT (Ivindo + autres zones Minkebe ??)	MEF/ANPN/PF MAB/IRET	Juin 2014
Finalisation du dossier de revue périodique (formulaire signé, carte zonage, etc.) intégrant l'extension d'Ipassa Makokou aux autres zones	MEF/ANPN/IRET/PF MAB	Juillet 2014
Finalisation des dossiers de nomination sites gabonais ou du document de la revue périodique sur la base de l'extension d'Ipassa-Makokou	MEF/ANPN/IRET/PF MAB	Août 2014
Transmission dossier complet à la Commission nationale pour l'UNESCO (COMNAT) et/ou la Délégation permanente auprès de l'UNESCO	PF MAB	Août 2014
Envoi du dossier au Secrétariat du MAB	COMNAT ou Délégation permanente	30 septembre 2014
Suivi permanent du dossier par le PF MAB Gabon	PF MAB	Continue
Etats membres (Cameroun, Congo, Gabon)		
Organiser des réunions transfrontalières de validation par étape des activités/actions susmentionnées	UNOPS/UNESCO/COMIFAC	Continue
Finalisation dossier transfrontalier - Signature d'un accord officiel sur la RBT entre les autorités gouvernementales	Etats membres	
Soumission de la proposition de désignation	Etats membres	

conjointe par les Etats, en précisant les composantes essentielles d'un plan de coopération pour l'avenir au Secrétariat du MAB		
UNESCO		
Appui au processus de négociation / dialogue politique et à la finalisation des divers dossiers	UNESCO	Continue

V. CLOTURE DE L'ATELIER

Deux temps forts ont marqué la clôture de l'atelier. Il s'est agit des mots de fin de Madame Noeline Raondry Rakotoarisoa, et du représentant de la COMIFAC, Monsieur NCHOUTPOUEN Chouaibou.

Pour Madame Noeline Raondry Rakotoarisoa, l'atelier fut un succès car il n'était pas certain en début de cette année lorsqu'il avait été décidé de réaliser cette étude, que le processus connaisse cette avancée. Elle a rappelé que pour ce qui concerne l'UNESCO, son appui sera constant dans la poursuite de cette faisabilité jusqu'à son terme tout en soulignant que l'intérêt de ce processus sera d'intégrer dans la planification de la réserve de biosphère transfrontière, les grands enjeux économiques, à côté de ceux de la conservation.

Pour le représentant du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, il a, au nom de Monsieur Raymond MBITIKON, remercié la présidente des travaux et l'ensemble des participants pour la qualité des échanges qui a conduit aux différents résultats. Il a par la suite exhorté l'ensemble des participants d'être optimiste et persévérant pour la suite car c'est le moment pour chacun des participants de tout mettre en œuvre pour œuvrer à ce que la feuille de route adoptée soit exécutée dans les délais impartis.

Annexe I: TDR Atelier tri-national RBT TRIDOM

Contexte et justification

Le Cameroun, le Congo et le Gabon ont signé en 2005, un accord de coopération intergouvernemental qui définit le complexe transfrontalier partagé par les trois pays, appelé TRIDOM (Tri nationale Dja-Odzala-Minkébé), couvrant environ 150.000 km², soit 7,5 % du Bassin du Congo. Cet espace fait à ce jour l'objet de multiples pressions, car en plus des activités de foresterie, des concessions agro-industrielles et minières y sont en pleine expansion, donnant lieu à la construction d'infrastructures diverses dont les impacts sur l'intégrité et la conservation de la biodiversité de cet espace sont réels.

En soutien à cet effort de coopération entre les trois pays, l'UNESCO a entrepris une étude de faisabilité pour l'établissement d'une réserve de biosphère transfrontière dans la TRIDOM, en appui à l'extrait 2 « un statut transfrontalier est adopté pour la TRIDOM et des systèmes d'aménagement opérationnels sont effectifs aux niveaux régional, national et local » du projet UNDP/GEF intitulé : « Conservation de la biodiversité transfrontalière dans l'interzone du Dja-Odzala-Minkébé au Cameroun, Congo et Gabon », mis en œuvre par l'UNOPS.

C'est dans ce cadre qu'une réunion d'information des acteurs clés a eu lieu à Brazzaville le 06 juin 2013. A la suite de cette rencontre, une première descente sur le terrain pour une consultation des parties prenantes s'est déroulée du 17 juin au 03 juillet 2013 dans les trois segments des pays concernés (Cameroun, Congo, Gabon), y compris la réunion d'information organisée à Libreville le 02 juillet 2013.

Une étape importante du processus de création d'un site transfrontalier étant de s'assurer que les entités nationales qui le composeraient répondent bien aux critères de gestion des réserves de biosphère, l'étude de faisabilité a été aussi une opportunité pour que les pays entreprennent un examen périodique de leurs sites (Dja, Odzala et Ipassa Makokou) conformément aux dispositions de la stratégie de Séville et du cadre statutaire pour les réserves de biosphère. C'est dans cette optique qu'ont été organisées, dans une démarche participative et inclusive, les réunions de concertations à Ouesso (6-7 novembre 2013), Oyem (11-12 novembre 2013) et Sangmélina (14-15 novembre 2013).

Aux termes de la collecte des données, des différentes consultations et concertations, il est important et nécessaire de partager les résultats de l'étude avec les principaux acteurs au cours d'un atelier tri-national.

Objectifs

L'atelier tri-national a pour objectif global de présenter les résultats de l'étude de faisabilité en vue de l'établissement d'une réserve de biosphère transfrontière dans l'espace TRIDOM.

Spécifiquement, elle vise à :

- présenter les atouts, les données manquantes, les contraintes ou les processus à poursuivre pour que le dossier de nomination puisse être considéré comme final et prêt à être soumis au Conseil International de Coordination du MAB pour examen ;

- présenter les recommandations pour les phases ultérieures nécessaires à la finalisation du dossier de nomination du TRIDOM.

Résultats

- ✓ l'étude de faisabilité est présentée y compris les atouts, les données manquantes, les contraintes ou les processus à poursuivre pour le dossier de nomination de la RBT TRIDOM ;
- ✓ les recommandations pour les phases ultérieures nécessaires à la finalisation du dossier de nomination du TRIDOM sont adoptées.

Date

L'atelier se tiendra du **12 au 13 décembre 2013** à Yaoundé (Cameroun)

Annexe II : Programme de l'atelier

Atelier tri-national de présentation des résultats de l'étude de faisabilité en vue de l'établissement d'une réserve de biosphère transfrontière dans l'espace TRIDOM entre le Cameroun, le Congo et le Gabon

Programme final

Yaoundé, UNESCO, 12-13 Décembre 2013

Horaires	Activités
Mardi 10 & Mercredi 11 Décembre 2013	
	Arrivée des participants et installation
Jeudi 12 Décembre 2013	
8h30 - 9h00	Inscription des participants
9h00 - 10h00	Cérémonie d'ouverture : <ul style="list-style-type: none">• Allocution du Représentant de l'UNESCO à Yaoundé• Discours d'ouverture de M. Djibrila Hessana, Point focal MAB au Cameroun, Coordinateur Afrique centrale AfriMAB• Photo de famille
10h00 - 10h30	<i>Cocktail d'ouverture</i>
10h30 - 13h00	Exposés inauguraux : <ul style="list-style-type: none">▪ Présentation des objectifs de l'atelier, par <i>Noeline Raondry Rakotoarisoa</i>,▪ Présentation des résultats de l'étude de faisabilité en vue de l'établissement d'une RBT dans l'espace TRIDOM, par <i>Thomas Fondjo</i>▪ Echanges
13h00 - 14h30	<i>Pause déjeuner</i>
14h30 - 15h00	Les réserves de biosphère et la question du zonage, par <i>Noeline Raondry Rakotoarisoa</i> et <i>Djafarou Tiomoko</i>
15h00 - 16h00	Echanges et discussions sur la proposition de zonage de la TRIDOM
16h00 - 16h30	<i>Pause café</i>
16h30 - 17h30	Suite échanges et discussions en plénière sur le zonage de la TRIDOM
17h30	Fin des travaux
Vendredi 13 Décembre 2013	
8h30 - 10h00	Adoption des recommandations
10h00 - 10h30	<i>Pause café</i>
10h30 - 11h30	Suite adoption des recommandations
11h30 - 12h00	Adoption de la feuille de route pour la finalisation du dossier de nomination
12h00 - 12h30	Mot de clôture
12h30 - 14h00	<i>Déjeuner de clôture</i>
Samedi 14 Décembre 2013	
	Retour des participants

Annexe III : Liste des participants

Liste présence Atelier Tri-national RBT TRIDOM Yaoundé, 12-13 Décembre 2013

N°	Noms et prénoms	Fonctions/Institutions	Contacts
Participants Congo			
1	BONASSIDI Grégoire	Chef de Service Parcs et Réserves Direction de la Faune et des Aires Protégées-MEFDD-BZV	Tél : +242 05 533 36 92 Email : gregoire_bonas@yahoo.fr
2	NGOMA Pascal	Directeur Adjt PNOK Mbomo-Congo	Tél : +242 05 540 53 26 / 06 690 52 22 Email : gomapascal@gmail.com gomapascal@yahoo.fr
Participants Gabon			
3	BIGNOUMBA Guy Serge	Enseignant-Chercheur Université Omar Bongo- P. Focal MAB-LBV	Tel : + 241 06 24 35 38 / 07 70 57 04 Email: gsbignoumba@yahoo.fr
4	NYARE ESSIMA Nathalie	Conseiller MINEF, FAP et Environnement-LBV	Tél : +241 07 84 00 04 E-mail : nyaren@yahoo.fr
5	MEYE Brice Léandre	Directeur général de la faune et des aires protégées-MINEF-LBV	Tel : +241 07 60 79 75 // 06 21 80 44 E-Mail : meyebrice@yahoo.fr
Participants Cameroun			
6	HESSANA Djibrila	MINFOF / Sous-Directeur de la Faune et des Aires protégées Point Focal MAB-CMR (Ydé)	Tel : +237 94 33 14 91 E-mail : djihessa@yahoo.fr
7	TABUE MBOPDA Roger Bruno	MINFOF-RBD Chef Cellule suivi écologique	Tel : +237 75 05 32 03/96 57 86 82 E-mail : tabueroger@yahoo.fr
8	AWONO NKOA Jean Paul	MINFOF-Chef Unité Administration RBD	Tel : +237 75 21 37 40 / 94 34 35 76 E-mail : jeanpaulawononkoa@yahoo.fr
9	MAMPOMO Benjamin	Chef de village Somalomo-RBD	Tel : +237 97 84 75 78 / 99 87 47 86
10	NDAMEU Benoît	ICA-Cameroun Représentant-Ydé	Tel : +237 99 90 20 53 / 79 17 72 66 E-mail : ndameu@yahoo.fr
11	NCHOUTPOUEN Chouaibou	COMIFAC Expert biodiversité	Tel : +237 99 52 34 07 E-mail : cnchoutpouen@comifac.org
12	DJIMBI Djoni	Coordonnateur Régional a.i projet UNOPS/TRIDOM	Tél : +237 70 42 93 56 E-mail : BourgesD@unops.org
13	NOUPA Paul	Coordonnateur national projet UNOPS/TRIDOM	Tél : +237 70 56 93 95 E-mail : PaulN@unops.org
14	BASSAMA Charles	UICN Assistant Technique	Tel : +237 96 10 68 45 E-mail : bassamacharles@gmail.com
15	ETOGA Gilles	WWF Ngoyla Mintom PM Jeng TRIDOM	Tel : +237 75 29 48 37 E-mail : getoga@wwfcarpo.org
UNESCO			
16	MAMA PLEA	Spécialiste de Programme Sciences	Tél : +237 96 92 16 52 E-mail : m.plea@unesco.org
17	RAONDRY RAKOTOARISOA Noeline	Chef de Section UNESCO-Paris Division des Sciences Ecologiques et de la Terre	E-mail : n.raondry-rakotoarisoa@unesco.org
18	NSOM ep PIAL Annie- Claude	Expert détaché UNESCO	Tel : +237 77 08 76 54 Email : ac.nsom-zamo@unesco.org
19	FONDJO Thomas	Consultant UNESCO	Tel : +237 77 62 35 69 E-Mail : tfondjo@yahoo.fr
20	TIOMOKO Djafarou	Personne ressource	Tél : +229 97 28 62 37 Email : djafarou.tiomoko@gmail.com